

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

Rapport d'activités

1er avril 2017 au 31 mars 2018



Adopté le 20 juin 2018

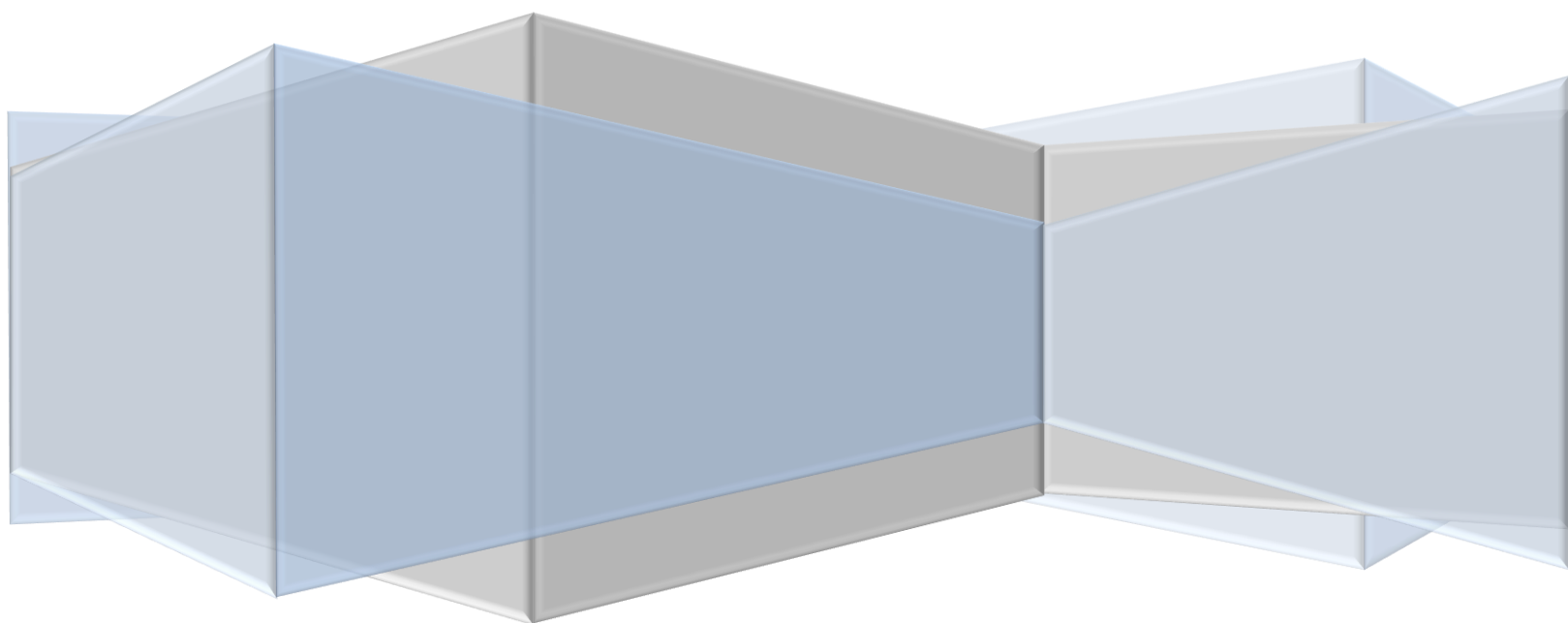


TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	2
1.1	Fonds de développement des territoires (FDT).....	2
1.2	Adoption des politiques et autres résolutions.....	3
1.3	Répartition du fonds selon les priorités d'intervention.....	4
1.4	Description sommaire des activités.....	5
2	Conclusion	9

1 Introduction

1.1 Fonds de développement des territoires (FDT)

Le Pacte fiscal transitoire, signé en novembre 2014 par le gouvernement et les municipalités, annonçait la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale dont les modalités de gestion reposent sur des principes de souplesse et d'imputabilité. Les MRC ont désormais pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire.

Afin d'appuyer la MRC de La Rivière-du-Nord (ci-après nommée «MRC RDN») dans son rôle, une entente relative au FDT a été conclue avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), laquelle vise à soutenir les mesures de développement retenues par la MRC RDN. Les priorités d'intervention adoptées par le Conseil des maires pour l'année 2017-2018 sont les suivantes (résolution 9280-17) :

- Mettre en œuvre un cadre de gestion moderne fondé sur des valeurs d'intégrité, de transparence et de reddition de comptes;
- Consolider le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire;
 - Poursuivre la révision du schéma d'aménagement et de développement;
 - Collaborer à la mise en œuvre du PGMR;
 - Assurer une bonne mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière incendie;
 - Coordonner la mise en œuvre du PDZA.
- Poursuivre la mise à jour des pratiques communicationnelles et numériques;
- Continuer à soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle et par le partage de services;
- Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique pour permettre à la MRC de La Rivière-du-Nord de se démarquer à l'échelle nord-américaine, développer un plan de communication auprès des entrepreneurs et maintenir son soutien aux entreprises et à l'entrepreneurship;
- Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens selon les principes du développement durable par :
 - La mise à contribution du savoir-faire de la collectivité;
 - L'amélioration de la complémentarité des interventions en matière de développement social;
 - Le soutien à l'engagement, à la participation et à la solidarité des citoyens;
 - La valorisation des filières spécifiques de développement économique du

- territoire;
 - Le soutien à la transition vers une économie écoresponsable et diversifiée;
 - La protection des milieux naturels et l'amélioration de la qualité de l'environnement;
 - Le soutien aux initiatives d'adaptation aux changements climatiques ou permettant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et/ou les impacts liés aux changements climatiques;
 - La conciliation des différents usages et la gestion équilibrée du territoire.
- Poursuivre le soutien aux initiatives supralocales en matière culturelle et sportive;
 - Participer au maintien de l'intégrité et au développement du Parc Linéaire;
 - Poursuivre la réalisation d'ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec.

1.2 Adoption des politiques et autres résolutions

Dans le cadre de l'entente relative au FDT, la MRC RDN s'est engagée à adopter et maintenir à jour des politiques permettant d'encadrer l'utilisation du fonds. Par conséquent, le Conseil des maires a adopté les politiques suivantes, lesquelles peuvent être consultées sur le site Internet de la MRC RDN (www.mrcrdn.qc.ca), sous l'onglet «FDT»;

- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (résolution 9280-17);
- La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Rivière-du-Nord (résolution 9280-17);

En septembre 2015, le comité de transition de la Conférence régionale des élus des Laurentides a statué que chaque MRC réserverait 10 % de la portion du Fonds de développements des régions (FDR), contenu dans le Fonds de développement des territoires (FDT), pour créer un fonds régional afin de pouvoir subventionner des projets à caractère régionaux. Le Conseil des maires a donc adopté une résolution établissant un pourcentage de l'enveloppe régionale pour la Table des préfets (résolution 8732-15).

Par ailleurs, le Conseil des maires a à nouveau convenu de constituer un Fonds local, lequel a été réparti à parts égales entre les cinq municipalités de la MRC RDN, afin de réaliser des projets pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Enfin, le Conseil des maires a adopté par résolution l'octroi de l'aide financière pour les projets structurants 2017-2018 (résolution 9433-18).

Le présent rapport d'activités couvre la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Le

territoire d'application comporte les villes et municipalités constituantes de la MRC RDN, soient :

- Ville de Prévost;
- Ville de Saint-Colomban;
- Municipalité de Saint-Hippolyte;
- Ville de Saint-Jérôme;
- Municipalité de Sainte-Sophie.

1.3 Répartition du fonds selon les priorités d'intervention

Le montant reçu par la MRC RDN pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 a permis/permittra de soutenir les mesures de développement suivantes :

Priorité d'intervention	Montant engagé	Montant versé
Consolider le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire		97 220,23 \$
Poursuivre la mise à jour des pratiques communicationnelles et numériques		10 487,16 \$
Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique		228 190,70 \$
Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens (Fonds local)	34 000,00 \$	20 000,00 \$
Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens et de projets mobilisateurs à rayonnement MRC	200 000,00 \$	329 477,00 \$
Poursuivre le soutien aux initiatives supralocales en matière culturelle et sportive		46 693,58 \$
Participer au maintien de l'intégrité et au développement du Parc Linéaire		37 525,34 \$
Poursuivre la réalisation d'ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec	75 000,00 \$	30 000,00 \$
Table des préfets pour soutien aux projets régionaux	14 456,00 \$	7 517,30 \$
TOTAL	323 456,00 \$	797 111,31 \$
GRAND TOTAL	1 120 567,31 \$	

1.4 Description sommaire des activités

Consolider le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire

- Analyses de conformité variées en aménagement et développement du territoire (22 008,66 \$);
- Mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) (63 175,45 \$);
- Étude sur les possibilités de mise en commun des services de sécurité incendie (12 036,12 \$).

Poursuivre la mise à jour des pratiques communicationnelles et numériques

Stratégie de communication de la MRC, services professionnels (10 487,16 \$).

Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique

- Contribution au fonctionnement de Développement Économique du Grand Saint-Jérôme (DEGSJ) (228 190,70 \$; salaires employés pour la réalisation de);
 - Attraction et maintien de la richesse collective en favorisant le développement durable et l'entrepreneuriat par le biais de conseils, d'accompagnement et de financement;
 - Soutien à la croissance des entreprises locales lors de rencontres individuelles, visites d'entreprises (conseils en matière de financement, de localisation, de marketing, d'administration, de développement de marché, d'exportation, de relève, programmes d'aide s'appliquant selon le projet et besoins, etc.);
 - Recherche de financement, de programmes de subventions et d'incitatifs auprès des différents partenaires financiers et gouvernementaux et privés;
 - Accompagnements des promoteurs auprès de ces instances, facilitant ainsi la réalisation de leur projet;
 - Recherche d'investisseurs privés;
 - Recherche d'un emplacement en fonction du secteur d'activité ainsi qu'en fonction des zonages autorisés dans chacune des municipalités;
 - Conseils en gestion avec nos partenaires tels que l'université, les accélérateurs, etc.;
 - Suivi des entreprises financées.

Quelques statistiques de DEGSJ pour 2017

État des dossiers traités par DEGSJ

Nombre de dossiers traités	179
Nombre de dossiers d'entreprises	153
Nombre de dossiers d'activités	26
Investissements générés par les fonds gérés par DEGSJ	2 500 000 \$
Nombre d'emplois créés et maintenus	764

Type d'aide recherchée - interventions

Consultations, orientations, références	331
Plan d'affaires et études	83
Accompagnement, suivis, restructuration	628
Recherche de financement	60
Autres services techniques	33
Total	1 135

Provenance des dossiers et interventions 2017

	Dossiers	Interventions
Extérieur de la région	19	122
Prévost	16	118
Saint-Colomban	10	44
Saint-Hippolyte	4	29
Saint-Jérôme	94	754
Sainte-Sophie	4	52
MRC de La Rivière-du-Nord	6	16
Total	153	1 135

Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens (Fonds local)

Bénéficiaire/projet	Montant engagé	Montant versé
Projet à venir - Prévost	10 000 \$	
Fête hivernale et parade de Noël - St-Colomban	2 000 \$	10 000 \$
Projet à venir - St-Hippolyte	10 000 \$	
Branchez-vous - St-Jérôme	2 000 \$	8 000 \$
Spectacle artistes des Laurentides - St-Jérôme		2 000 \$
Fête de Noël - Ste-Sophie	10 000 \$	
TOTAL	34 000 \$	20 000 \$

Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens (200 000 \$ engagés)

Organisation bénéficiaire	Titre du projet	Aide financière
Projet Collectif	Programme d'activités en innovation sociale	25 000 \$
L'ILOT	Festival de la collaboration	38 148 \$
Serres de Clara	S'engager pour cultiver	15 000 \$
Diffusion En Scène	Déploiement du programme d'accessibilité au Théâtre Gilles-Vigneault	20 000 \$
Comité régional de protection des falaises	Zonage conservation du massif des falaises	9 950 \$
Éco-Corridors Laurentiens	Répondre aux enjeux environnementaux par le partage des connaissances entre chercheurs et public	3 612 \$
Ville de Prévost	Mise en place d'une station de recharge pour transport électrique	5 599 \$
Musée d'art contemporain des Laurentides	Présents depuis 40 ans dans la MRC RDN	20 000 \$
CDC Rivière-du-Nord	Création centre de tri et magasin de réemploi pour textile usagé	40 000 \$
Abrinord	Plan d'action du bassin versant de la rivière Lepage	8 691 \$

Organisation bénéficiaire	Titre du projet	Aide financière
Société d'histoire Rivière-du-Nord	Histoire locale : legs aux élèves de la MRC RDN	14 000 \$
TOTAL		200 000 \$

Poursuivre le soutien aux initiatives supralocales en matière culturelle et sportive

- Contribution au Fonds de l'athlète et au Conseil de développement de l'excellence sportive (CDESL) (37 977 \$)
- Services professionnels en fiscalité – Régie du parc régional RDN (7 716,58 \$)

Participer au maintien de l'intégrité et du développement du Parc Linéaire

- Damage et traçage durant la période hivernale (37 525,34 \$)

Poursuivre la réalisation d'ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec

- Entente de développement sectoriel visant le soutien aux artistes et organismes artistiques des Laurentides – Conseil des arts et des lettres du Québec (30 000 \$);

Table des préfets pour soutien aux projets régionaux

- Subvention de projets à caractère régional (7 517,30 \$)



2 Conclusion

Durant cette période, le FDT a donc permis à la MRC de renforcer son rôle en matière d'aménagement et de développement, de mettre en œuvre une stratégie de positionnement économique, d'améliorer la qualité de vie des citoyens via des projets spécifiques, de participer au maintien du développement du Parc Linéaire et de soutenir des projets régionaux.

La MRC de La Rivière-du-Nord accomplit pleinement ses responsabilités en matière de gouvernance locale et régionale et met tout en œuvre afin de permettre l'émergence de changements durables pour la collectivité.